

## 17ème législature

<b>Question N° :</b> 3526	De <b>M. Antoine Vermorel-Marques</b> ( Droite Républicaine - Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Comptes publics		<b>Ministère attributaire</b> > Comptes publics
<b>Rubrique</b> > impôts locaux	<b>Tête d'analyse</b> > Problèmes liés à la taxe d'habitation pour les communes	<b>Analyse</b> > Problèmes liés à la taxe d'habitation pour les communes.
Question publiée au JO le : <b>28/01/2025</b>		

### Texte de la question

M. Antoine Vermorel-Marques interroge Mme la ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des comptes publics, sur le sujet de la déconnexion de la taxe d'habitation des autres taux d'imposition de fiscalité directe locale. Depuis la réforme de la taxe d'habitation, le taux pivot est celui de la taxe foncière sur la bâti. Cela constitue un problème pour les maires de certaines communes, notamment rurales, qui souhaiteraient faire modifier le taux de taxe d'habitation sans nécessairement modifier la TFB. Ceux-ci se voient ainsi entravés dans leur liberté d'action. Il lui demande quelles mesures elle envisage de prendre pour répondre à la demande des collectivités faisant face à ce cas de figure.